COMMUNE
DU VAL D'OCRE

LES PLACEAUX • LE PETIT FUMERAULT • LE MOULIN FULGET • LA RACINE • LE MOULIN DU BERCEAU • LES CHAMPS BLANCS • LE MOULIN DE VILLE • SUR OCRE • FOUROLLES • SAINT-MARTIN-SUR-OCRE • LES FLEIX • SAINT-AUBIN-CHATEAU-NEUF • FRAUVILLE • BIGNON • LA RUE NEUVE • LA RACINE • BOISSERELLE • LES BRÛLERIES • LA CHAUME AUX CHÈVRES • LES ARCHONS • LES GRÊLONS • JEUILLY

Bulletin communal
du Val d'Ocre
n° 4 - janvier 2017

Au Fil de l'Ocre

[ÉDITO]

La ruralité au 21e siècle : ces changements qui feront notre quotidien demain

Les prémices des changements en cours, ce qui s'invente, ce qui commence à se répandre, ici, près de chez nous, mais aussi ailleurs à l'autre bout du pays, permettent d'imaginer ce quotidien de demain. À la recherche de ces indices, deux choses m'ont marqué :

- Les changements ne viennent pas d'en haut, mais du terrain. Ceux qui inventent des réponses n'attendent ni de l'État, ni des gouvernants, les solutions à leurs problèmes.

- La seconde est l'incroyable capacité des gens à inventer, à innover, à oser sortir des sentiers battus. Sans doute faut-il y voir le signe d'une prise de conscience que ce monde ne va pas bien. En de nombreux endroits, il semble que les citoyens veuillent reprendre la main sur leur destin, en dehors des institutions, en dehors des multinationales ou des banques.

Voici ce qui pourrait bien influencer le quotidien de nos villages dans un futur proche.

À la campagne, l'entrepreneuriat individuel se développe avec, entre autres, la création de nouveaux services à la personne. Le télétravail prend de l'ampleur, lentement mais sûrement. L'artisanat local se renouvelle avec la remise en valeur des « savoir-faire » manuels.

L'agriculture est en question et elle est en train de se transformer. Cela prend du temps, mais cela bouge, avec par exemple, les techniques de culture sans labour, de semis directs. La production maraîchère est en mutation avec des expériences prometteuses de permaculture. L'élevage « bio » a le vent en poupe.

Le commerce de proximité semble se trouver un nouvel avenir. Création de commerces multiservices, développement des circuits courts, de marchés à la ferme, de marchés bio, d'AMAP et autres potagers solidaires...
Les modes de déplacements changent à la campagne aussi : le covoiturage se développe, les plates-formes de type *BlaBlaCar* sont de plus en plus utilisées. Des communes, des associations prennent des initiatives en matière de transports à la carte...

Dans le domaine médical, les maisons de santé deviennent les structures de coordination entre infirmières, généralistes, kinésithérapeutes, pharmaciens et la médecine du 21e siècle se met en place avec des expériences de télémédecine (consultations à distance). À l'hôpital, les actes de chirurgie ambulatoire se multiplient ►►► *à suivre p.2*

À LA UNE

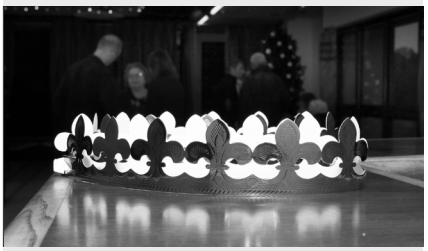

Les vœux des maires et la galette ..... p. 12

Delphine Papin, conférence "Le bel avenir des frontières . p. 17

SOMMAIRE

Conseils municipaux ..... p. 2
La municipalité informe p. 7
La vie des villages ..... p. 10
La vie associative ..... p. 14
Bloc notes ..... p. 22

les séances du **conseil municipal**

[ÉDITO] ▸▸▸ *suite de la page précédente*

ainsi que les soins post-opératoires à domicile. Des « actes médicaux », hier réservés aux seuls médecins sont aujourd'hui autorisés aux infirmières, aux sages-femmes, aux pharmaciens.

Dans le domaine de la culture, de la science, de l'éducation, j'ai recensé beaucoup d'initiatives (privées ou associatives) : ici la création d'un cinéma rural, là d'un théâtre. Des communes attirent des artistes en leur proposant atelier et logement. Ici, l'organisation de conférences régulières, là, la création d'un laboratoire rural, ouvert au public, équipé de machines numériques - imprimantes 3D -, qui offre conseils techniques et possibilité de fabriquer un prototype pour quelques euros (voire même une production à petite échelle). Il faudrait aussi parler de ces écoles « alternatives » qui luttent contre l'échec scolaire, ou peut-être contre les lacunes du système actuel.

Le tourisme, qui reste un vecteur du développement rural, change de forme : à côté des hébergements classiques (gîtes, chambres d'hôtes, accueils à la ferme) le monde rural découvre aussi les solutions de type *AirBnB* (on loue sa maison ou juste une chambre via une plate-forme de réservation). L'animation touristique s'étoffe : à côté des traditionnelles « classes nature », se développent les stages de découverte ou d'initiation à l'apiculture, à la vannerie, à la peinture, au piano, à la cuisine, au théâtre... la liste est incroyable ! On redécouvre et remet en valeur le « petit patrimoine » (les lavoirs, fontaines, pressoirs, etc.) .

En matière d'énergie, à côté des panneaux photovoltaïques (sur les toitures ou dans les champs) et de grandes éoliennes, on voit apparaître de petites éoliennes – des éoliennes domestiques – avec l'idée forte d'accéder à l'autonomie énergétique, soit individuellement, soit collectivement : des villes mais aussi des villages se préparent à la fin des énergies fossiles, à la raréfaction de la ressource en eau.

Pour financer ces projets sans les banques, de plus en plus de communes ou d'associations font appel au financement participatif (les gens mettent, à titre personnel, quelques dizaines ou centaines d'euros pour financer des projets). Enfin on voit se multiplier les monnaies locales et celle de l'Yonne, la cagnole, est en cours de création.

En résumé : plus d'emplois « indépendants ou autonomes », plus de services de proximité, un renouveau de l'artisanat (du « fait main », du « fait maison »), le tourisme comme vecteur de développement, de vrais loisirs culturels adaptés au milieu rural, un commerce plus local, une agriculture qui se transforme avec un impact sur les paysages, des territoires plus autonomes sur les plans énergétique et alimentaire, un patrimoine rural préservé, des moyens de transport davantage partagés, voilà ce qui pourrait marquer la vie quotidienne à la campagne, dans les vingt ou trente prochaines années.

Avec une question à la clé : comment être acteur de cet avenir en construction ?

Avis aux volontaires, aux porteurs de projets, d'idées et aux initiatives individuelles et associatives !

Le Maire, Philippe Georges

conseil municipal du 14 octobre 2016

Sont présents : Laurence Terraz, Micheline Veillard, Florence Niel, Bernard Duval, Philippe Georges, Aurore Luquin, Pierre Valprémit, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet, Juliette Peix, Fabrice Salin, Virginie Amiel, Élisabeth Luca, Luc Delin.

Absents excusés : Michel Fonfria ayant donné pouvoir à Philippe Georges, Émeric Lardinois ayant donné pouvoir à Fabrice Salin, Cyril Roualet ayant donné pouvoir à Stéphane Rouet, Charles Waymel ayant donné pouvoir à Bernard Duval, Anne Nguyen Dao

Secrétaire de séance : Luc Delin

1. Prix des participations au repas des aînés

Rappel :

- Gratuité : pour les ayants droit, soit les personnes de 69 ans et plus (inscrites sur la liste électorale) et leur conjoint, les membres du personnel communal et leur conjoint, les membres du Sivos (travaillant dans les écoles de Saint-Aubin) et leur conjoint.
- Payant : pour les membres du conseil et leur conjoint, pour les invités des ayants-droit.
- Le conseil, après en avoir délibéré, décide de fixer à 15€ par personne le montant de la participation.

2. Convention d'assistance à l'élaboration du document unique avec le Centre de gestion 89

Le Maire rappelle aux membres présents qu'en

application du décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, tout employeur, public comme privé, est tenu d'élaborer un document unique d'évaluation des risques professionnels auxquels peut être exposé son personnel. Cette démarche est l'occasion de faire le point sur les conditions de travail des agents, de réduire les risques d'accident, de répondre à leurs interrogations et de les impliquer davantage dans les problèmes de sécurité qui peuvent se poser dans l'exercice de leurs missions.
Le Centre de gestion de l'Yonne (CDG89) par l'intermédiaire de son service prévention, propose une assistance renforcée dans la mise en œuvre du document unique.
La convention jointe en annexe a pour objectif de fixer les modalités de fonctionnement et d'intervention du CDG89. Le coût de cette assistance est de 1200 € pour notre collectivité.

Vu la loi 84-53 et le décret N°2001-1016 et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :
- de souscrire à ladite convention « Assistance à la mise en œuvre du document unique »,
- d'autoriser le Maire à signer la convention précitée
- d'inscrire au budget le coût de cette assistance soit 1200 €.

3. Demande de subvention auprès du Fonds national de prévention de la CNRACL

Le Maire rappelle que le Fonds national de prévention de la CNRACL peut apporter un soutien financier pour la mise en place du document unique.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à solliciter une aide financière auprès du Fonds national de prévention de la CNRACL.

4. Personnel technique

Le Maire présente un point sur les évolutions des effectifs du personnel communal :
- départ de Francis Guyou au 31 juillet 2016 ;
- départ de Guy Herse à compter du 31 octobre 2016 (rupture amiable du contrat dont l'échéance était juillet 2017).

Il propose de supprimer le poste d'« Agent technique chef » qui implique un recrutement au sein de la fonction publique (mutation d'une autre commune) et de créer un poste d'agent technique 2e classe à temps plein en vue d'un recrutement à compter du 1er janvier 2017, permettant ainsi un recrutement direct.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- de la création d'un poste d'adjoint technique 2e classe à temps plein au 1er janvier 2017 ;
- de la suppression du poste d'agent technique chef actuellement vacant.

5. Modification du temps de travail d'un emploi à temps non complet pour le ménage des locaux

Le Maire expose les besoins en matière de ménage des locaux communaux et des gîtes. Il indique qu'il conviendrait d'adapter le contrat de travail de la personne en charge du ménage en le portant à 13h30 par semaine afin de prendre en considération les besoins de ménage pour les gîtes communaux (2 puis 3 à partir de mars prochain).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :
- de modifier le contrat de travail à temps non complet de madame Dominique Gillotte à 13h30 par semaine (temps de travail annualisé).

6. Personnel administratif

Le Maire rappelle les besoins en matière de gestion des gîtes communaux, de fonctionnement du musée et à court terme de secrétariat, dans la perspective du départ en retraite d'un agent administratif (au 31 janvier 2017), soit un équivalent « temps plein » (35h par semaine).
Le Maire propose de recruter une personne en emploi aidé sur la base de 35h/semaine (temps de travail annualisé compte tenu des variations d'activités entre basse saison et haute saison).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la création d'un poste en emploi aidé à 35h par semaine pour une durée d'un an renouvelable à compter du 1er novembre 2017.

7. Demande de subvention exceptionnelle pour l'association *Les Pandas*

Le Maire présente le courrier adressé au conseil municipal par l'association *Les Pandas*. Il propose de donner une suite favorable à cette demande car la situation est effectivement délicate et les bénévoles

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sur le site internet : www.saint-aubin-chateau-neuf.fr .
Les comptes rendus sont également consultables en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

actuels font ce qu'ils peuvent pour redresser la situation. Il précise que Juliette Peix (Présidente du SIVOS) et le Maire avaient rencontré les responsables en mai dernier et que la question d'une aide exceptionnelle avait été évoquée.
En contrepartie de cette aide exceptionnelle, il demande qu'au sein du conseil d'administration de l'association une place soit réservée (membre de droit) à un représentant désigné par le conseil municipal.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1 500€ à l'association Les Pandas, subvention conditionnée à l'intégration au sein du conseil d'administration de l'association d'une place réservée à un représentant désigné par le conseil municipal ;

- de désigner madame Micheline Veillard en tant que représentante du conseil au sein du CA de l'association et madame Aurore Luquin comme suppléante.

8. Travaux en régie – Tarif des prestations

La commune peut être amenée, même si ce n'est pas sa vocation, à réaliser des prestations pour le compte de tiers. C'est le cas par exemple lors de travaux non réalisés après mise en demeure, la commune étant tenue de les réaliser ou de les faire réaliser puis de se retourner contre le tiers pour le remboursement des frais exposés.

Après examen de tarifs pratiqués dans d'autres communes, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de fixer les tarifs comme suit :

Nature	Tarifs (€)
Heure employé communal	20
Heure tracteur + remorque + chauffeur	45
Heure tracteur + broyeur + chauffeur	70
Heure débroussailleuse (à dos) + employé	35
Tractopelle (avec chauffeur)	100

- dit que ces tarifs seront majorés forfaitairement de 15% pour frais généraux (planification des activités, usage de l'outillage du personnel, frais de facturation, etc.) ;

- dit que ces tarifs seront revalorisés annuellement sur la base de l'indice Travaux Publics (valeur initiale sur la base de l'indice TP 06/2016 : 102,10).

9. Compte rendu des délégations du Maire

- Achat du défibrillateur (automatique) qui sera installé à l'entrée du foyer communal.

- Commande passée pour la réparation du moteur des cloches de l'église à la société Eteb Lucotte (1 300€ ttc – tva récupérable).

10. Questions diverses

- La réunion de la commission Culture et Tourisme aura lieu le lundi 31 octobre 2016 à 19h pour un bilan de la saison 2016 et la préparation de la saison 2017.

- La réunion de la commission des affaires sociales se tiendra le lundi 31 octobre à 18h.

- Information : monsieur Guillaume Larrivé, député de la 1re circonscription de l'Yonne, accorde une subvention de 3 000€ sur son enveloppe parlementaire 2017 à l'Asavat (Chemin des Arts). Pour mémoire, il avait accordé une subvention de 2 500€ pour 2016.

- Trois nouvelles œuvres ont été acquises par l'association et sont à installer.

- Le diagnostic d'accessibilité à l'église de Saint-Martin-sur-Ocre a été réalisé. La mise en accessibilité implique un investissement de 8 à 10 000€. En raison d'une fréquentation très faible, le Maire a déposé un dossier pour obtenir une dérogation à l'obligation de mise en accessibilité.

conseil municipal du 25 novembre 2016

Sont présents : Laurence Terraz, Micheline Veillard, Florence Niel, Bernard Duval, Philippe Georges, Aurore Luquin, Pierre Valprémit, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet, Juliette Peix, Fabrice Salin, Virginie Amiel, Élisabeth Luca, Luc Delin, Michel Fonfria, Charles Waymel.

Absents excusés : Émeric Lardinois ayant donné pouvoir à Pierre Valprémit, Cyril Roualet ayant donné pouvoir à Micheline Veillard, Anne Nguyen Dao.

Secrétaire de séance : Fabrice Salin

1. Point budgétaire

Le Maire présente un point sur la réalisation du budget à fin 2016 qui fait apparaître un excédent de fonctionnement de l'ordre de 30 000€.

Le Maire détaille les dépenses d'investissement 2016 : soit 247 000€ dont 140 000 consacrées à la réhabilitation

dans l'ancien atelier du 19 bis Grande Rue.

2. Projets d'investissement pour 2017

Afin de ne pas interrompre les programmes en cours et à entreprendre dès le début d'année 2017 - voir le tableau ci-contre -, le conseil autorise le Maire à engager des dépenses en investissement en 2017 (avant le vote du budget primitif fin mars) à concurrence de 25% des montants inscrits au budget primitif 2016.

Objet	Estimation
Gîtes du Puits Bouillant (suite)	20 000
Logement 17 bis Grande Rue	30 000
Logement N° 1 (19 bis Grande Rue)	25 000
Ancien atelier (Hall)	15 000
Voirie aménagement	20 000
Voirie rénovation	15 000
Divers signalétique	10 000
Autres	3 00
S/T	138 700

3. Tarifs de location du gîte du Puits Bouillant en 2017

Le Maire fait le point de la location des gîtes communaux. La recette s'établit à 21 300€ en 2016, à nuancer d'une location exceptionnelle en début d'année, par des clients pour des raisons professionnelles et non touristiques ou festives, à hauteur de 9 000€.

D'une manière générale, l'analyse de la clientèle donne la répartition suivante :

- 1/3 de professionnels (entreprises qui louent pour l'hébergement de leur personnel pendant une durée déterminée) ;

- 1/3 lié à des fêtes familiales (mariages ou fêtes ou regroupements familiaux dans la région) ;

- 1/3 de touristes classiques.

À considérer également, les très bons retours des personnes qui ont loué les gîtes.

À compter de 2017, le gîte du Puits Bouillant sera remis en location.

Il s'agira d'un gîte classique de 4 chambres (possibilité de loger 8/10 personnes, voire 12) et non plus d'un hébergement de groupe. Il devrait lui être attribué 3 épis par les Gîtes de France.

Le conseil, après en avoir débattu fixe les tarifs comme suit :

	Haute saison	Basse saison
Semaine	750 €	680 €
WE	400 €	380 €
Journée supplémentaire	100 €	80 €

Tarif des prestations optionnelles

Ménage	70 €
Draps lit individuel	7 €
Draps lit double	14 €

4. Fonctionnement du musée Jean-Larcena saison 2017

Le Maire rappelle les différents échanges de courriers (remis avec le document préparatoire) depuis la proposition du 26 août 2016 de M. Larcena de Ribier pour un nouveau protocole.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- réitère le souhait de la commune de pouvoir exposer une collection permanente des œuvres de Jean Larcena ;
- rappelle que la commune se conforme à ses engagements prévus dans l'acte de donation, et ce, malgré les difficultés liées à la non-exécution de tous les engagements pris par le donateur ;
- à ce titre, le conseil valide la proposition d'animation présentée par la commission Culture et Tourisme pour la saison 2017 ;
- demande à M. Larcena de Ribier de respecter ses engagements tels qu'ils figurent dans l'acte de donation, et en particulier :
  - la donation des œuvres de Jean Larcena, de Dominique Grenet et d'autres artistes ;
  - le financement complémentaire à hauteur de 3 000€ par an en attendant que la commune puisse bénéficier des recettes de loyers des 4 logements prévus pour financer le fonctionnement et l'entretien du musée ;
  - le financement de la dernière tranche d'aménagement des logements.

5. Compte rendu des délégations du Maire

- Signature de la convention avec l'association *Val d'Ocre Nature*, présidée par Pascal Robelot, association qui regroupe la gestion du verger conservatoire et, au moulin du Berceau, la mise en valeur de la zone humide.

6. Informations et questions diverses

- Le repas des aînés aura lieu le dimanche 4 décembre.

- Les vœux, la galette et l'accueil des nouveaux arrivants : dimanche 15 janvier à 15h au foyer communal.

- Le Maire évoque l'article paru dans le journal *L'Yonne Républicaine* mi-novembre intitulé « Val d'Ocre Nature en campagne pour une nature en friche », où il est question du moulin du Berceau, en indiquant que cet article est particulièrement maladroit et qu'il a été mal ressenti par de nombreuses personnes.

Le Maire et le conseil tiennent à rappeler que, si le site du moulin du Berceau est aujourd'hui un endroit agréable, apprécié, fréquenté et où la nature est préservée, c'est grâce au travail déployé depuis 1986, par les différents conseils municipaux et par de nombreux bénévoles.

Le Maire rappelle qu'il ne saurait être question de laisser le site en friche et que la convention passée avec l'association *Val d'Ocre Nature* vise principalement à la mise en valeur (informations, fléchage, balisage...) de la faune et de la flore de la zone humide ainsi qu'à limiter les interventions de broyage. Mais il ne s'agit en aucun cas de laisser le site du moulin se transformer en friche.

conseil municipal du 6 janvier 2017

Sont présents : Laurence Terraz, Micheline Veillard, Florence Niel, Bernard Duval, Philippe Georges, Aurore Luquin, Pierre Valprémit, Jean-Claude Pokrywa, Stéphane Rouet, Juliette Peix, Fabrice Salin, Élisabeth Luca, Luc Delin, Michel Fonfria, Cyril Roualet, Anne Nguyen Dao.

Absents excusés : Émeric Lardinois ayant donné pouvoir à Fabrice Salin, Charles Waymel ayant donné pouvoir à Bernard Duval, Virginie Amiel.

Secrétaire de séance : Fabrice Salin

1. Délégation à la Fédération des eaux de Puisaye Forterre

- Considérant qu'un nouveau syndicat mixte dénommé « Fédération Eaux Puisaye-Forterre » issu de la fusion des syndicats préexistants est créé au 1er janvier 2017,
- considérant que le comité syndical est composé de délégués élus par les six comités de secteur qui constituent des commissions locales d'eau et que chaque comité de secteur est composé de deux délégués élus et de deux délégués suppléants désignés par chacune des communes composant le secteur,

il convient de procéder à l'élection des deux délégués élus et des deux délégués suppléants qui représenteront la commune au sein du comité de secteur auquel est rattaché la commune du Val d'Ocre, qui désignera les délégués devant siéger au conseil syndical de la Fédération Eaux Puisaye-Forterre.

Le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'élection des deux délégués.

À l'unanimité, le conseil désigne Bernard Duval et Fabrice Salin en qualité de délégués titulaires pour représenter la commune au sein du comité de secteur auquel est rattaché la commune du Val d'Ocre ainsi que Pierre Valprémit et Florence Niel en qualité de délégués suppléants.

2. Proposition de création d'un poste de 4e adjoint au Maire

Le conseil municipal détermine librement le nombre de postes d'adjoints. Il peut très bien créer un nombre de postes d'adjoints inférieur au maximum légal (30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 5 pour 19 conseillers) et créer par la suite de nouveaux postes dans la limite de ce maximum.

En janvier 2016, le conseil avait décidé de créer 3 postes d'adjoints en précisant qu'il aviserait par la suite.

Au regard du fonctionnement et de l'investissement des uns et des autres dans les affaires communales, il est proposé de créer un poste d'adjoint supplémentaire.

Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité de créer un poste de 4e adjoint au Maire du Val d'Ocre.

Le Maire demande qui est candidat.

Michel Fonfria déclare être candidat.

En l'absence d'autre candidature, il est procédé à l'élection du 4e adjoint. La majorité absolue est de 10 voix.

Avec 17 voix et un bulletin blanc, Michel Fonfria est élu 4e adjoint.

L'indemnité de fonction de l'adjoint est fixée dans les limites du plafond prévu par le CGCT. Soit 8,25% de l'indice 1015 (313,62€ bruts/267,6€ nets)

3. Tarification du gîte du Puits Bouillant

Après débat, le conseil municipal décide de modifier la délibération du 25 novembre 2016 relative aux tarifs de location du gîte du Puits Bouillant en supprimant le découpage tarifaire en haute et basse saison.

Les tarifs sont donc fixés comme suit :

Semaine	700 €
WE	390€
Journée supplémentaire	90€
Tarif des prestations optionnelles	
Ménage	70 €
Draps lit simple	7 €
Draps lit double	14 €

4. Modification du temps de travail de l'adjoint administratif territorial

En prévision du départ en retraite de l'agent administratif, employé 27 h par semaine par la commune, et 8 h par le Sivos, il convient de prévoir de modifier le temps de travail de l'adjoint administratif territorial en poste actuellement, de 35 heures à 27 heures par semaine à compter du 1er février prochain.
À partir de cette date, l'adjoint administratif territorial sera donc employé 8 h par semaine par le Sivos.

Après en avoir débattu, le conseil décide à l'unanimité de fixer le temps de travail de l'adjoint administratif territorial à 27 heures par semaine à compter du 1er février. Il charge le Maire de consulter le comité paritaire du Centre de gestion pour cette modification qui requiert l'accord de l'agent en poste.

5. Point de sortie du budget 2016

Le Maire indique que le résultat de l'exercice 2016 du budget communal est de +29 545€ en fonctionnement et de -209 004€ en investissement. Compte tenu des résultats des années antérieures, le report pour 2017 s'établit à 206 230€.

Les projets d'investissement 2017 sont évoqués :

- Suite et fin du gîte du Puits Bouillant.
- Poursuite de l'aménagement de l'ancien atelier du 19 bis Grande Rue.
- Réhabilitation du logement du 17 Grande Rue (étage).
- Rénovation de la voirie.
- Aménagement de la voirie rue Chaude.
- Révision de la signalétique et compléments.
- Divers éclairages et petits aménagements.

6. Compte rendu des délégations du Maire

- Achat d'un vidéo-projecteur (650€ ttc).
- Courrier à monsieur le Curé concernant l'église de Saint-Martin-sur-Ocre.
- Courrier au Conseil départemental à l'occasion de la révision du plan de développement départemental du tourisme.

7. Informations et questions diverses

- Conférence – débat samedi 7 janvier à 16h au foyer communal : « Le bel avenir des frontières ».
- Vœux des maires, galette et accueil des nouveaux arrivants dimanche 15 janvier à 15h, au foyer communal.
- Réunion des responsables d'association à programmer.
- Refonte du site Internet de la commune (Anne Nguyen Dao).
- Organisation pour la tenue du bureau de vote (en 2017, 4 dimanches d'élections).
- Arrivée de Jean-Christophe Goussery (embauché le 3 janvier 2017) au sein de l'équipe technique.

la municipalité informe

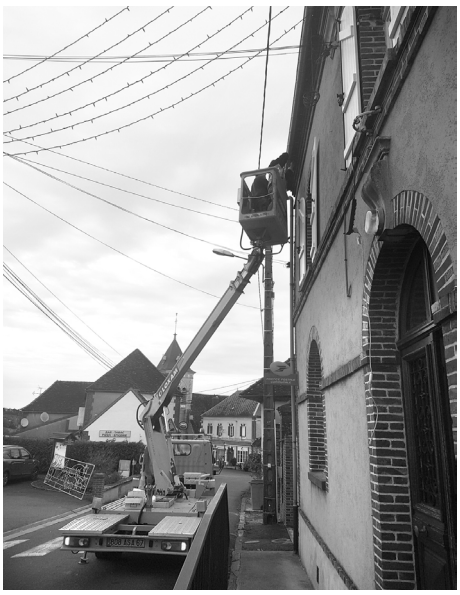

Les illuminations de fin d'année : un travail d'équipe !

Sous la houlette de Michel Fonfria, et avec l'appui de Fabrice Salin et de Stéphane Rouet, pas moins de trois journées de travail pour mettre en place les décorations lumineuses. La commune avait loué un camion nacelle et le « manitou » de Fabrice Salin a permis d'accéder aux points les plus hauts.

Le "manitou" de Fabrice Salin en action. Photos P. Georges

La commémoration du 11 novembre

À la onzième heure du onzième jour du onzième mois de la cinquième année de guerre, les armes se sont tues. Un armistice signé dans un wagon placé dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, a mis fin à ce que l'on nomme depuis 1915 la Grande Guerre. Les soldats survivants de ce conflit ont disparu, mais restent ceux des guerres qui ont succédé et ceux des guerres actuelles. La cérémonie du dépôt de gerbe au monument aux morts, se déroule dans le recueillement. Elle se poursuit au cimetière avec un hommage aux disparus devant chaque tombe de soldat « mort pour la France », et c'est là qu'on s'aperçoit qu'ils ont été nombreux. Des fleurs fraîches, le salut du porte-drapeau, et un moment de silence pour chacun... Cette plongée dans notre mémoire commune s'achève par un rafraîchissement dans la salle du conseil municipal.

Ci-dessous, commémoration du 11 novembre . Photos A. Nguyen Dao

Prélèvement automatique de vos factures d'assainissement et de cantines

Si vous le souhaitez, vous pouvez opter pour le prélèvement automatique des factures éditées par la commune (assainissement collectif, loyers) ou par le Sivos (cantines).
Il vous suffit de compléter, signer et retourner le formulaire (mandat de prélèvement) disponible sur simple demande au secrétariat de mairie ou téléchargeable sur le site internet de la commune. Comme par le passé, vous recevrez votre facture (« titre exécutoire ») sur laquelle sera indiquée la date de prélèvement.

L'Association départementale d'aide aux victimes d'infractions : utile mais méconnue !

L'association est composée d'une directrice, d'une secrétaire, de trois juristes, d'un psychologue, d'un pédopsychiatre, de deux conciliateurs de justice, d'un délégué du procureur et d'un conseiller financier. Présente dans chaque département, cette association a pour but d'aider toute personne qui est victime d'une infraction, quelle que soit l'infraction (violences conjugales, harcèlement, agressions sexuelles... appels téléphoniques malveillants, vol, escroquerie, non présentation d'enfants, non-paiement de pension alimentaire, accident de la circulation, etc.).
Les prestations de l'association sont gratuites. Elles prennent la forme de conseils juridiques, de renseignements en droit civil et pénal, de consultations psychologiques et d'assistance à indemnisation.
Elle peut être saisie par téléphone au 03 86 51 66 14, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h — de 18h à 20h en cas d'urgence — et le samedi matin sur rendez-vous.
Vous pouvez également rencontrer directement un membre de l'association lors des permanences (à Toucy, à Joigny, à Auxerre, etc.). Se renseigner sur les jours et heures en téléphonant à la brigade de gendarmerie.
Enfin, vous pouvez aussi saisir l'ADAVIRS par courriel : adavirs@free.fr.
L'ADAVIRS est financée par le ministère de la Justice, les collectivités locales et les particuliers qui peuvent devenir adhérents de l'association (cotisation annuelle 5€).

ADAVIRS *http://adavirs.free.fr*

CHAUFFAGE

La commune vend du bois de chauffage en 1 m.
Essence peuplier : 12€/stère ; autres essences : 38€/stère.
Les personnes intéressées peuvent réserver, dans la limite des stocks disponibles, en téléphonant au secrétariat de mairie. Livraison de 3 stères minimum.

Vers une gestion écologique des espaces verts

La prairie est le milieu semi-naturel qui a le plus reculé en France métropolitaine et elle continue à disparaître même dans des endroits théoriquement protégés.

Interdictions et contraintes : une obligation de réagir

Depuis le 1er janvier 2017, les communes ont interdiction d'utiliser les pesticides (insecticides, fongicides, et herbicides) pour entretenir voirie, espaces verts, promenades et allées.

Par ailleurs, le brûlage des déchets verts (branches, feuilles, ….) est tout autant interdit par le règlement sanitaire départemental et passible de sanctions.

Enfin, le compostage de ces mêmes déchets verts est réglementé (à partir de quantités importantes).

Nombre de communes, confrontées à ces contraintes, recherchent les moyens d'être en conformité avec la loi. C'est ainsi que, depuis plusieurs mois, notre commune du Val d'Ocre modifie ses pratiques. Voici un panorama des dispositions prises et en cours :

- Afin de respecter l'interdiction du brûlage de déchets verts, la commune s'est dotée d'un broyeur à végétaux - ce qui permet également de disposer de copeaux (broyats végétaux) très utiles pour les massifs floraux.
- Dans les cimetières, la binette (et du temps) pour désherber les allées...
- Ici et là, dans les zones de passage non goudronnées (trottoirs en concassé calcaire ou gravillonnés), plutôt que de tenter d'éradiquer les « mauvaises herbes », on préfère désormais la tonte régulière.
- Quand les déchets verts ne se prêtent pas au broyage, nous pratiquons le compostage (en quantité réduite).

Maîtriser le temps d'entretien des espaces verts et réduire les coûts : vers une entretien plus écologique et plus économique

Le site du moulin du Berceau, fréquenté tout au long de l'année, revêt un enjeu particulier pour la commune avec ses 13 hectares de verdure à entretenir.

Afin de progresser dans nos objectifs, la commune a signé une convention avec l'association *Val d'Ocre Nature*, dont le président, Pascal Robelot, est également « animateur nature » au service des Parcs et Jardins de la ville d'Auxerre et, à ce titre, travaille depuis plusieurs années sur ces sujets.

Cette convention porte d'une part sur la mise en valeur de la flore et de la faune, notamment de la zone humide, et d'autre part sur les conseils ou expérimentations qui peuvent être mis en œuvre afin modifier nos pratiques.

Un plan d'entretien différencié a été élaboré avec des zones d'entretien soutenu, des zones de tontes régulières, des zones de débroussaillage annuel, une zone de fauchage à la main et un suivi des plantes invasives. Avec l'expérience, ce plan pourra être modifié ou complété afin de conserver au site son caractère agréable et bucolique.

Enfin, la pâture de chevaux et, le cas échéant, la récolte de foin, participent à la gestion économe et naturelle des espaces verts du moulin.

Un changement de pratiques qui ne va pas de soi

Toutes les collectivités déjà engagées dans ces changements de pratiques, ont été confrontées à des craintes et à des critiques.

En effet, le passage de certaines zones en « prairies » peut laisser penser à un laisser-aller. Ce type d'espace surprend au départ et est parfois jugé inesthétique.

Outre la nécessité de sensibiliser le public à cette nouvelle démarche, une attention particulière doit être portée afin de montrer que l'entretien est maîtrisé :

- Les abords des parties non tondues devront toujours être soignés pour montrer que ce ne sont pas des espaces négligés ou abandonnés.
- Au moulin du Berceau, des panneaux de présentation de la faune et de la flore mettront en valeur le site. De même, l'implantation de bancs, l'aménagement de cheminements sur pilotis, de passerelles en bois permettront également de structurer l'espace.

In fine, cette gestion sera plus écologique (apparition de nouvelles espèces de plantes et d'animaux), moins interventionniste (économique en temps), moins consommatrice d'énergie, moins polluante (réduction des dégagements CO2, des nuisances sonores), moins coûteuse (en carburant, en usure du matériel), et produira moins de déchets.

Au Moulin du Berceau , les employés municipaux fendent le bois après l'abattage de peupliers. Photo A. Nguyen Dao

Retrouvez l'actualité du Val d'Ocre sur notre site internet

http://www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

[Paroles d'agriculteurs : la fin des labours]

"*Toute vérité passe par trois stades : d'abord elle est ridiculisée, ensuite elle subit une forte opposition enfin elle est considérée comme ayant toujours été une évidence*" (Arthur Schopenhauer).

Le brillant Idriss Abarkane, chercheur et spécialiste en biomimétisme et neurosciences, s'appuyant sur Schopenhauer, explique que tout grand changement passe aussi par ces trois étapes : 1°) il est considéré comme ridicule, 2°) il est perçu comme dangereux, 3°) il s'impose, comme évident. Ainsi en va -t-il de l'agriculture en général et du labour en particulier !
Évoquée dans les années 80, l'idée de ne plus labourer le champ était considérée comme inconcevable, voire simplement ridicule. Au début des années 2000, le monde agricole jugeait dangereuse une telle perspective. Encore deux décennies, et cette idée est sur le point de s'imposer comme évidente.

L'agriculture change, évolue peut-être même plus rapidement que d'autres grands secteurs économiques. Nous entrons dans l'ère de l'agriculture « 2.0 ». Les réseaux sociaux y contribuent, nous mettant en relation avec des agriculteurs australiens, canadiens, brésiliens... Les échanges portent sur les pratiques, les résultats, l'état végétatif des cultures, le ressenti de l'agriculteur sur la récolte à venir...

Au lycée agricole, les élèves appréhendent la réalité du terrain par des jeux de simulation sur la base de ferme virtuelle (le « serious game »). Quoi de mieux que d'apprendre par le jeu ?

Des clubs d'agronomie se forment afin d'échanger sur les pratiques agricoles mais aussi pour palier le manque en matière de recherche publique agronomique. L'agriculture évolue à la fois pour répondre aux besoins des consommateurs mais aussi pour répondre à de nouveaux enjeux environnementaux, sanitaires et économiques. Comme toute révolution, les changements prennent du temps, mais à n'en pas douter, le paysage de nos campagnes va changer : certains champs ne seront plus cultivés comme avant, des semis seront effectués directement dans un mètre (voire deux mètres) de végétation comme dans le Gers aujourd'hui, pratique totalement inconcevable auparavant.
Nous arrivons à la fin d'un cycle. Jamais la communication entre agriculteurs n'a été aussi dense et importante. Le monde appartient à ceux qui savent s'adapter. Il est temps de laisser travailler les sols par eux-mêmes comme ►► dans le système forestier. Les méthodes d'hier répondaient aux enjeux d'hier. La révolution est en marche pour le monde agricole mais les enjeux environnementaux et les évolutions économiques liées à la mondialisation ne sont pas propres à l'agriculture. Ils concernent également bien d'autres secteurs d'activités productives où, là aussi, la remise en question est nécessaire.

Fabrice Salin et Guy Salin, agriculteurs

[La saison 2017 au musée Jean-Larcena]

• ***Les papiers d'Hélène Mirobent - Mois d'avril 2017***
Dans l'univers d'Hélène Mirobent, la couleur joue avec le papier, s'y insinue, s'y cache. Grâce aux reliefs du papier, à ses chaos rythmés de pics et de creux, elle acquiert légèreté et puissance… Les papiers de l'artiste sont froissés, plissés, pliés compressés, agrégés ou sereins, et de leurs convulsions, émergent des œuvres colorées et harmonieuses en relief qui captent instantanément le regard.

• ***Les collectionneurs – Mois de mai 2017***
Sous l'égide de Stéphanie Lefollic, une trentaine d'artistes exposent leurs œuvres au musée et à l'atelier du 19 bis.

• ***Exposition permanente Jean Larcena - Juin/Juillet 2017***
Les paysages saint-aubinois au milieu du siècle dernier dans l'œuvre de l'aquarelliste.

• ***Les arts amérindiens - Juillet/ Août 2017***
Une magnifique collection d'objets pour illustrer l'art des Indiens d'Amérique.

• ***« Esquisses, dessins et peintures », Alain Gaudebert - Septembre/Octobre 2017***
L'exposition se propose de présenter les toiles, esquisses, dessins, peintures et croquis d'Alain Gaudebert, céramiste renommé, comme autant d'œuvres d'art remarquables qu'il réalise afin de préparer son travail de la terre, sa matière de prédilection.

[Les vœux des maires et la galette]

Pour les vœux aux "Val-d'Ocriens", le maire de la nouvelle commune, Philippe Georges, en présence de la maire déléguée Micheline Veillard, a voulu ►►*à suivre p.11*

▸▸ tracer une ligne vers l'avenir ouvrant ainsi l'horizon en ce début d'année blanchi par un givre persistant.
Il a présenté les nouveaux membres de l'équipe communale et accueilli les derniers habitants arrivés au Val d'Ocre. Les associations ont parlé de leurs activités et projets. Une séance de vœux particulièrement chaleureuse, où les participants se sont attardés dans les lieux bien après les discours et la galette pour prolonger cet agréable moment d'échange.

De haut en bas : ***Les vœux du maire*** *Philippe Georges ;*
De nouveaux arrivants *- 1. La famille Dupont -*
2. Les familles Meyer et Roche - 3. Mme Mireille Planchet ;
Les conversations se prolongent *même après que tables et chaises ont été rangées dans un bel élan commun par les participants !* ***Ils viennent de rejoindre l'équipe communale*** *:*
Sylvie Marchand - Christophe Goussery.
Une nouvelle arrivante *: Mme Brigitte Barbier.*

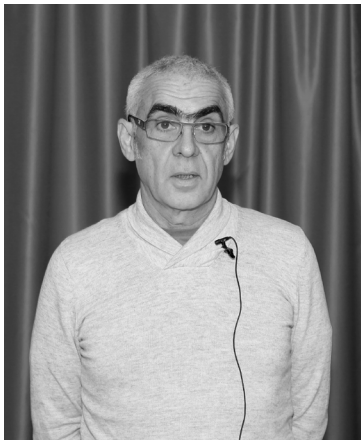

Les associations *(de haut en bas) :*
- CST bibliothèque, Françoise Richez
- Val d'Ocre Nature, Pascal Robelot
- L'Oiseau à ressorts, Philippe Cibille
- Chemin des Arts, Benoît Héry
- CMD, Éric Pace
- AMB, Henri Jacoutot
- RSA, Martine Ducourty
- Les Pas Pressés, Alain Ponroy
- CST, Marcel Papin

Photos A. Nguyen Dao

[Le repas des ainés]

Le traditionnel repas des aînés a eu lieu le dimanche 4 décembre 2016. Environ quatre-vingts personnes étaient fidèles au rendez-vous.

Photo Brigitte Georges

[Conférences scientifiques saint-aubinoises]

Pascal Cossart, la nouvelle micobiologie à l'honneur

Le vendredi 4 novembre 2017, la grande salle du foyer était pleine pour entendre Pascale Cossar***t***, secrétaire perpétuelle de l'Académie des sciences lors de la seconde conférence scientifique de l'année 2016.

Depuis 1986, les travaux scientifiques de Pascale Cossart portent sur l'étude des mécanismes impliqués dans les infections bactériennes, notamment celles dues à des bactéries intracellulaires. Grâce à des approches multidisciplinaires, reposant en particulier sur des techniques de biologie cellulaire, la chercheuse a lancé une nouvelle discipline, la « microbiologie cellulaire », et mis en lumière de nombreuses stratégies utilisées par les bactéries lors de l'infection.

En une heure et demie, la conférencière nous a initiés au monde fascinant des bactéries, à leurs stratagèmes pour se développer, ainsi qu'aux moyens de combattre celles, rares heureusement, qui nous rendent malades : si les antibiotiques sont en perte de vitesse, de nouveaux « outils » permettent d'entretenir l'espoir de pouvoir maîtriser les plus terribles d'entre elles.

Pour en savoir plus : *La nouvelle micobiologie*, éditions Odile Jacob, un livre qui s'adresse à tous ceux qui veulent découvrir le monde fascinant des bactéries, y compris les non-scientifiques !

Création d'une "MAM" à Saint-Aubin-Château-Neuf

Depuis plusieurs mois maintenant, nous travaillons sur un projet de création de « Maison Assistante Maternelle » structure où l'on accueille les enfants, de la naissance à l'âge de leur scolarisation.

La demande étant croissante, nous avons l'envie et la détermination de créer cet accueil chaleureux, de confiance et d'épanouissement au sein de notre commune.

Nous sommes deux assistantes maternelles agréées indépendantes à ce jour, Émilie et Lydie, travaillant et habitant toutes les deux à Saint-Aubin-Château-Neuf.

Ce projet qui nous tient à cœur avance très bien dans les démarches administratives. Il ne nous manque que le local, sur Saint-Aubin-Château-Neuf de préférence, afin de le faire valider auprès du conseil départemental de l'Yonne ! Nous souhaitons faire épanouir notre projet dans l'année 2017 !

La Cabane aux lutins - Lydie et Émilie e
Pout tout renseignements :
lacabaneauxlutins@gmail.com

[Histoire locale : Aristide Béguine, l'inventeur du Puits Bouillant]

Le Puits Bouillant est l'une des cavités majeures et des plus intéressantes du département de l'Yonne. Elle est exceptionnelle par sa longueur et ses dimensions (2 000 m de galeries, 26 m de dénivelé) pour une cavité dans la craie.

Le 23 février 1887, devant maître Fauvillon, notaire à Villiers-Saint-Benoît, « M. Louis Péron, propriétaire et Mme Marie Aucamus, son épouse de lui autorisée (...) ont vendu et cédé (...) à M. Aristide Béguine, hydraulicien, le droit à perpétuité au Puits Bouillant, le droit de circuler tout autour du Puits et de faire dans l'intérieur de ce puits tout travaux comme d'y poser tous les conduits et descentes de tuyaux nécessaires à faire monter l'eau, sans autre communauté que celle du puits ».

Les vendeurs conservaient le « libre exercice de puiser de l'eau à ce puits qui devra toujours fournir l'eau dont ils ont besoin, sans égard à ces travaux ».

Cette cession ayant été consentie pour la somme de cinq-cents francs, elle contenait une condition particulière suspensive qui précisait que si Aristide Béguine « réussit à faire monter l'eau et à l'amener dans le pays de Saint-Aubin-Château-Neuf, M. Béguine

devra fournir à M. et Mme Péron vendeurs, avant tous autres, un jet d'eau d'un hectolitre par jour et payer aux vendeurs une somme de cinq-cents francs ».

Aristide Béguine mit effectivement ce projet en œuvre, en installant un bélier hydraulique en bas du Puits Bouillant, à près de trente mètres de profondeur ! On en voit encore les traces aujourd'hui.

Le premier explorateur de la rivière

Dans une communication à la Société des sciences Aristide Béguine (1887) donne sa vision du Puits Bouillant. Elle est extravagante : « On peut aller à 5 ou 6 kilomètres ; à 3 kilomètres environ dans cette galerie, il y a une cavité supérieure où l'eau du Vrin s'entonne, c'est un fait bien connu des habitants (…) Je suis allé 2 ou 3 kilomètres plus loin. À cette distance il y avait un trou fait par une cascade que je n'ai pu franchir ; ce tunnel est tout droit, il n'y a que 4 coudes de 9 mètres de longueur (…) Je crois que l'on pourrait y faire un chemin où un chemin de fer pourrait relier la vallée du Tholon à la vallée du Vrin ; à deux cents mètres de ce tunnel il y a un puits où il y a des paillettes d'or. On pourrait tirer du fer qui se trouve en plaques de quelques mètres de largeur et aussi de l'ocre ».

Toutefois, aussi saugrenues soient-elles, ces descriptions ne peuvent laisser indifférent ; elles montrent que dès le début, les habitants ont compris que le Puits Bouillant drainait une partie des eaux du Vrin qui allaient ainsi rejoindre le Tholon. Par ailleurs, on remarque deux points dans la description d'Aristide Béguine, qui nous autorisent à penser qu'il a visité la rivière sur environ 470 mètres ; en effet il décrit parfaitement la « marmite » et la cascade sur lesquelles il s'est arrêté, mais il la situe à 5 kilomètres environ de l'entrée. Ceci nous conduit à mettre en parallèle l'endroit où le Vrin s'entonne et qu'il localise à 3 kilomètres (ce qui est la réalité en surface) avec une cheminée de 15 mètres de laquelle l'eau tombe en pluie et que l'on retrouve à 303 mètres du puits d'entrée.

Foisonnant de projets pour lesquels il n'a jamais été pris au sérieux, « Lonlon », comme on le surnommait dans le pays, décède dans sa quarante-sixième année, totalement incompris et découragé. Il est inhumé au cimetière de Saint-Aubin-Château-Neuf le 29 mars 1895. Pratiquement un siècle plus tard, sa mémoire sera réhabilitée par l'inauguration d'une plaque commémorative au gîte du Puits Bouillant.

Texte extrait des notes du Comité départemental de spéléologie de l'Yonne

la vie associative

[Les Pandas]

Responsable : Camille Rabouille

Pour clôturer l'année 2016, *Les Pandas* ont organisé un spectacle de Noël créé par les enfants. Nous avons réuni plus de 130 personnes.

Le père Noël est venu en calèche apporter les cadeaux aux enfants. Par la suite, nous nous sommes réunis autour d'un apéritif convivial.

À la rentrée se tiendra notre assemblée générale afin de constituer un nouveau bureau. Chaque adhérent du centre de loisirs peut se joindre à notre conseil d'administration afin d'apporter de nouvelles idées, de nouveaux projets.

L'équipe du centre de loisirs vous souhaite une bonne année 2017.

Les Pandas

Le père Noël en visite chez Les Pandas. Photo Les Pandas

[Culture Sport et Tourisme (CST)]

Président : Marcel Papin

Des activités qui ne cessent de se développer dans les sorties-randonnées.
Les 3e et 4e trimestres auront été marqués par des randonnées chaque quinzaine dans les villages avoisinant Saint-Aubin-Château-Neuf, permettant en juillet et août des pique-niques au bord de rivières ou de lacs, et des randonnées inédites à Pourrain, Saint-Fargeau, Fontaines, Fleury-la-Vallée, Branches, Égleny… Des randonnées parfois organisées par nos adhérents sur des thèmes les plus divers dont le kilométrage est de 6 à 12 km.

Début janvier nous avons organisé une conférence avec pour thème les frontières dans le monde, l'immigration... Il nous faut penser, le **samedi 11 mars,** à la fête annuelle de notre association, tout un programme vous sera prochainement distribué, une activité à laquelle tous les anciens et les nouveaux auront à cœur d'assister.
Écouter, danser, chanter, c'est le programme que nous vous offrons, vous ne serez pas déçus, tout cela se déroulera lors d'un bon repas le midi.
À bientôt.

Marcel Papin - 03 86 73 05 74

Programme des randonnées et animations

Samedi 7 janvier - 16 h
Conférence à la salle communale St-Aubin : *L'Atlas des frontières,* avec Delphine Papin, présentation par le Maire du Val d'Ocre, Philippe Georges.

Jeudi 12 janvier - 14h
RANDO ST-MAURICE-LE-VIEL - EGLENY- 8 km (M. P./J. P.)

Dimanche 22 janvier - 9h
Rando CHAMPVALLON - VOLGRÉ - 11 km.
Départ : maison salle municipale de Champvallon (Veray J.P. et Annie).

Jeudi 26 janvier - 14h
Rando ST-AUBIN-CHATEAU-NEUF - BOISSERELLE - 8 km ou 7 km (M. P./J. P.)

Jeudi 9 février - 14h
Rando LA FERTÉ LOUPIÈRE - 8 km (G. Decotte)

Jeudi 23 février - 14h
Rando BEAUVOIR-ANQUIN - 9 km ou 8 km (M. P./J. P.)

Dimanche 26 février - 9h
Rando GRANDCHAMP - ST-DENIS-SUR-OUANNE - 12 km - Départ : château de Grandchamp (M.P./J.P.).

Jeudi 9 mars - 14h
Rando ÉGLENY - LA CHAMPAGNE - 9 km ou 7 km (Michel, Francine et Françoise)

Samedi 11 mars - 12h
Fête du C.S.T (midi et après-midi) - Repas, amusements, danses

Jeudi 23 mars - 14h
Rando VAL D'OCRE (St-Aubin - St-Martin - Jeuilly) - 8 km ou 7 km (M. P. / J. P.)

Jeudi 23 mars - 17 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - Foyer communal.

Dimanche 26 mars - 9h
Rando St-FÉLIX - ARTHÉ - 11 km. Départ : parking St-Félix (Francine et Jean-Marie). Fête de saint Félix, possibilité de pique-nique pour ceux qui le désirent à St-Félix, au retour.

Jeudi 26 avril - 14h
Rando MÉZILLES - LA VARENNE - 8 km ou 7 km (G. Caglini)

1er juin ou 8 ou 15 juin (suivant météo)
Prévision d'un voyage d'une journée en car - CHANTILLY et PIERREFONDS - Visite des châteaux.

Les noms entre parenthèses sont ceux des responsables qui ont accepté d'encadrer nos randos. Proposez-vous si vous avez des idées.

[CST Randonnées]

Responsable : Marcel Papin

Le dimanche, le départ se fait du village où se déroule la randonnée. Les randonnées en semaine partent de Saint-Aubin, place de l'église. Nous précisons que nos randonneurs doivent être correctement chaussés et doivent s'assurer de leur bonne aptitude physique, chacun est responsable de lui-même.

Voir le programme (page précédente), sous réserve de modifications en raison du temps et des possibilités.

À votre écoute **tous les premiers mardis du mois** à la bibliothèque de Saint-Aubin de **16h30 à 18h30.**

- Adhésion annuelle : 4 euros
- Participation rando, goûter, assurance, frais divers : 1 euro.- Les autres randos du dimanche : tarif adhérents 1 euro, non adhérents 2 euros.

Nos programmes se trouvent sur le site : www.saint-aubin-château-neuf.fr et le site https://sites.google.com/site/89110cst/

Pour tous renseignements :
Marcel *Papin 03 86 73 05 74 ou 06 73 89 53 33*
Gérard Caglini 03 86 73 63 92

[CST Tennis]

Responsable : Françoise Richez

Le dernier stage de l'année s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint. Malheureusement, les vingt stagiaires n'ont pas pu s'en donner à cœur joie : la météo pluvieuse nous a compliqué la tâche !
Rendez-vous pour le prochain stage qui se déroulera pendant les vacances de printemps.

Pour tous enseignements et inscriptions :
Françoise au 03 86 73 03 61 / 06 11 84 60 36
ou frichez@orange.fr

[CST Gymnastique]

Responsable : Josy Peillon

Pour cette année 2017, nous continuons nos cours de gymnastique avec toujours autant de plaisir de se retrouver. Notre moyenne de participants est d'environ 14 personnes. Ce qui nous permet de rentabiliser le cours. Tout se passe dans la bonne humeur.
Notre professeur Jacky Dumont de *Profession Sport Yonne* nous entraîne : échauffements, musculation, abdominaux, cardio, step et relaxation.
Le prix de la leçon est de 4 € et l'adhésion annuelle à *Culture Sport et Tourisme* est de 4 € depuis 2016.
Vous pouvez nous rejoindre tous les mercredis de 18 à 19 heures à la salle polyvalente de Saint-Aubin-Château-Neuf.

Pour tous renseignements :
Josy Peillon au 03 86 73 05 74

[CST Bibliothèque]

Responsables : Brigitte Georges et Françoise Richez

De nouveaux livres
Notre fonds s'est enrichi de romans parus récemment : *Une chanson douce* de L. Slimani (prix Goncourt 2016), *Petit pays* de Gaël Faye (prix Goncourt 2016 des lycéens), *Intimidation,* le dernier Harlan Coben, *Le premier miracle* de G. Legardinier, *Le temps est assassin* de M. Bussi et quelques romans humoristiques comme *Aphrodite et vieilles dentelles* de R. B. Holmqvist.
À côté de cela, notre passage à la Bibliothèque départementale de l'Yonne nous a permis de renouveler 600 livres dans tous les domaines : policiers, cuisine, bricolage, histoires pour les enfants, fantasy, etc.
Tous ces livres sont à votre disposition pour passer de bons moments au coin du feu.

La bibliothèque est ouverte **le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h.**

Les contes de Noël à la bibliothèque
Dans la bibliothèque décorée avec les lumières de Noël, les enfants ont écouté attentivement deux contes de Noël lus par les bénévoles. Après ce joli moment, tout le monde, enfants, parents, animatrices des Pandas et bénévoles de la bibliothèque se sont retrouvés autour d'un jus de fruit et ont échangé leurs vœux de bonnes vacances !

Les contes de Noël à la bilbiothèque. Photo CST Bibliothèque

La conférence du 7 janvier sur « Le bel avenir des frontières »
Nous étions près de 80 personnes à écouter avec beaucoup d'intérêt l'exposé proposé par Delphine Papin, cartographe au journal Le Monde, co-auteur avec Bruno Tertrais de l'ouvrage *L'Atlas des frontières,* récemment paru aux éditions *Les Arènes*. Cartes à l'appui, la conférencière a mis en lumière différents enjeux qui traversent actuellement les frontières.
La salle était très réactive et Delphine Papin s'est prêtée bien volontiers au jeu des questions/réponses. La discussion s'est prolongée autour d'un verre de l'amitié (voir encadré).

Le prochain club de lecture
Ouvert à tous, notre prochain club de lecture se tiendra à la bibliothèque le jeudi **9 février à 17h30.** Nous échangerons sur les livres lus pendant l'hiver. Vous êtes tous bienvenus ; il n'est pas nécessaire d'être inscrit à la bibliothèque.

Renseignements :
didiergaufillet@orange.fr ou 06 84 46 85 45

Conférence "Le bel avenir des frontières"

Delphine Papin est géopoliticienne, enseignante à l'Institut des Études Politiques de Paris, cartographe, journaliste au "Monde".

Le regard bienveillant de Delphine Papin sur notre bonne vieille planète nous révèlent bien des subtilités aux frontières. Frontières, conflits, migrations... c'est l'occasion de prendre un peu de hauteur sur ces sujets d'actualité et de vérifier s'il est bien vrai que notre monde évolue inexorablement vers la suppression des frontières.

Il semblerait que non, tant les frontières ont encore de beaux jours devant elles nous dit la conférencière. En tout cas celles tracées depuis le 19e siècle résistent bien (pratiquement pas de création de nouveaux pays) et les nouveaux tracés apparaissent plutôt à l'intérieur des pays (Sud Soudan par ex.), et la majeure partie des conflits actuels sont des guerres civiles.

La géopoliticienne interroge aussi la notion de « frontière naturelle », qui serait « la bonne frontière », dessinée par les reliefs ou correspondant à une juxtaposition homogène peuple / langue / culture / religion. De nombreux exemples montrent qu'il n'en n'est rien ; ainsi la frontière américano-canadienne, dessinée au cordeau, ne connaît pas de conflits tandis que le Rhin, « frontière naturelle », a été plusieurs fois le théâtre de guerres.

Les frontières ne sont donc pas données de nature, mais le résultat d'affrontements, de rapports de force et de négociations entre des peuples.

De surcroît, elles n'auraient pas toujours la même signification. Des murs sont là tantôt pour empêcher les gens d'entrer (Mexique-USA), tantôt pour les empêcher de sortir (ancien mur de Berlin).

Puis nous partons en mer. Les frontières maritimes, auxquelles on s'intéresse beaucoup plus depuis qu'il faut aller loin des côtes pour trouver des ressources (pêches, matières premières...), pourraient bien être la cause des prochains conflits mondiaux. Notamment, la présence de pétrole en mer de Chine du Sud suscite, ou ressuscite, des tensions entre les pays riverains.

Et dans tout ça, notre belle frontière avec l'Angleterre ? Rassurons-nous, elle n'est pas remise en cause par le Brexit. Elle a fait l'objet d'un traité bilatéral entre Royaume-Uni et France.

"Le bel avenir des frontières" : un public captivé et une séance de signature de l'ouvrage "L'Atlas des Frontières". Photos A. Nguyen Dao

[Association des parents d'élèves du regroupement Les Ormes-Merry-St-Aubin]

L'association des parents d'élèves existe depuis plus de 20 ans. Elle a pour vocation de soutenir financièrement les écoles du regroupement dans leurs projets. Pendant longtemps elle a participé au financement du voyage des CM2, mais aussi au projet artistique de la classe de maternelle, à des sorties onéreuses de toutes les classes...

Des actions déjà bien connues des Saint-Aubinois sont la vente de chocolats à Noël et Pâques, la présence d'un stand de gâteaux et d'une tombola lors du vide grenier de Saint-Aubin.

Depuis l'année dernière, l'association multiplie les actions : concours de belote à Merry, bourse aux vêtements à Saint-Aubin, présence au festival de BD de Merry.

Pour cette année, de nouvelles actions vont voir le jour. La première d'entre elles aura lieu le **11 février à 20h30** au foyer communal de Saint-Aubin-Château-Neuf. Il

s'agira d'une pièce de théâtre, *Les diablogues* de Roland Dubillard, proposée par la troupe de l'Escamoulin.

Après le théâtre de Victor Hugo, cette troupe de Moutiers aborde un nouveau genre, le théâtre de l'absurde.

« Nous sommes gourmands de ces univers nouveaux, nos choix étant guidés par la qualité de l'écriture et le plaisir du premier spectateur que nous sommes. *Les Diablogues* de Roland Dubillard répondent à ces critères.

De cette mine foisonnante, nous avons extrait une dizaine de saynètes pour bâtir ce spectacle. Enrichis de deux nouveaux membres, nous serons donc sept sur scène à tenter de vous faire partager notre plaisir.

Roland Dubillard est né en 1923 à Paris. Tout en poursuivant des études de philosophie à la Sorbonne, il devient écrivain, dramaturge et comédien français. Son œuvre littéraire comporte des pièces de théâtre ainsi que des nouvelles, des recueils de poésies, quelques essais et un journal intime. Il y flirte souvent avec un absurde très subtilement distillé, ce qui, pour certains, fait de lui un frère spirituel de Ionesco et de Beckett. Il croisera, entre autre, Raymond Queneau, Jean Tardieu, Jean Vilar, etc. Il obtiendra pour ses *Diablogues* un Molière en 2008.

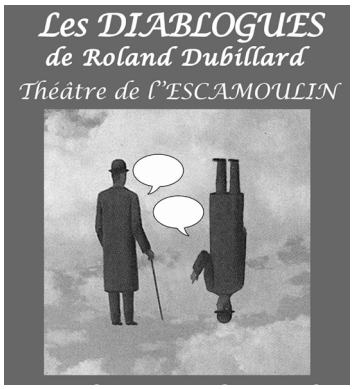

Dans ce texte se dessine un monde paradoxal, fait de poésie, d'humour corrosif et de naïveté. Les deux personnages de ces saynètes, qui pourraient être Monsieur ou Madame Tout-le-monde, construisent ensemble un univers de farce absurde ou burlesque, avec la simple logique des mots ordinaires. À l'origine écrits comme des pièces radiophoniques, ils ont ensuite été beaucoup joués au théâtre par de grands acteurs tels que Dubillard lui-même dans une version avec Claude Piéplu, puis repris par Galabru, Murielle Robin et plus récemment par Jacques Gamblin et François Morel.

Photo Association des parents d'élèves

C'est donc pour nous une gageure que nous espérons relever en vous faisant goûter le bonheur d'entrer dans cet univers. »

[Val d'Ocre Nature]

Président : Pascal Robelot

L'association *Val d'Ocre Nature* déploie ses activités maintenant sur deux sites : le verger conservatoire et le moulin du Berceau.

À deux reprises, à l'automne, on pouvait voir près de l'étang du moulin, s'animer un petit groupe. Une première fois c'était avec des faux : peu savaient faire au départ, quelques-un(e)s ont réappris et d'autres n'avaient jamais touché l'outil. Il en est résulté un espace fauché correctement où l'on peut voir quelques tas d'herbes qui font de l'animation tout en hébergeant la petite faune qui voudra bien en profiter. Quelques jours plus tard, au même endroit des brins d'osiers étaient plantés, créant ici une palissade, là une hutte, là une simple touffe, point de départ d'un nouveau décor devant l'étang.

Herbe fauchée et structure en osier. Photo A. Nguyen Dao

Une bonne communication, interne et externe à notre association, est pour nous quelque chose d'important. Pour cela nous avons mis en place une page Facebook *Val d'Ocre Nature*, visible par tout le monde, qui relate nos actions et publie tout document en rapport direct avec le thème de la nature et de l'entretien des espaces. Nous avons aussi un groupe de discussion interne, fermé.

Un autre travail, dans l'ombre celui-ci, se fait en ce moment. Afin d'expliquer sur place la composition de

la zone humide et de ses abords, la flore, la faune et la démarche de préservation de la biodiversité, nous nous préparons à installer un grand panneau proche de l'étang, et des petits panneaux spécifiques à chaque plante, répartis le long des petits chemins qui sillonneront le site.

Dans nos projets de l'hiver, il y a également la programmation d'un atelier de fabrication de nichoirs, qui seront installés en mars, et une demi-journée de taille de haie au verger conservatoire, avec une approche pédagogique : apprendre à connaître les essences, quels outils utiliser de préférence pour ne pas nuire aux rameaux, comment tailler en fonction des essences, etc. Ces deux activités sont ouvertes à tous : atelier nichoirs le **22 février à partir de 14 heures** et taille de haie le **4 mars à partir de 14 h** également.

En outre nous avons à cœur, au-delà des actions concrètes sur le terrain, de généraliser une réflexion sur les pratiques adaptées à la nécessité actuelle de préservation des équilibres naturels. Nous envisageons une soirée conférence-débat, à l'image de celle qui a eu lieu sur la permaculture, qui permettrait un échange constructif sur le sujet « gestion des espaces naturels publics » et dont chacun pourrait tirer des enseignements utiles pour son propre jardin. Ce projet est en cours d'élaboration.

L'aulne

Pour terminer nous vous proposons de vous emmener virtuellement dans les bosquets qui jouxtent l'étang, à la découverte de l'aulne.

L'aulne glutineux, ou verne, est un arbre de milieux humides. Il peut monter à près de 30 m de haut et vivre plus de cent ans. Il a des feuilles collantes, vert foncé, des chatons mâles et des chatons femelles.
Il a un fort pouvoir dépolluant, par épuration des nitrates, et aussi des phosphates, grâce à des bactéries sur ses racines.
Son bois rouge est imputrescible et résiste bien dans l'eau. On l'utilisait jadis pour consolider les fondations des maisons, fixer le sol des berges de rivière, pour pilotis, passerelles et ponts.
C'est le bois de nos anciens sabots. Son écorce est tinctoriale, en brun-noir.
Il est l'hôte d'un petit oiseau, le tarin des aulnes, qui se nourrit de ses graines.
Il possède de nombreuses vertus médicinales : c'est un cicatrisant ; on l'utilise également contre les rhumatismes et les douleurs articulaires.

Pour toute information
Pascal Robelot : 06 32 16 65 92

[AMB
LES AMIS DU MOULIN DU BERCEAU]

Président : Henri Jacoutot

Depuis plusieurs années déjà notre association se fait plaisir à décorer le « foyer communal ».
Au début c'était des guirlandes données par l'ancien président, monsieur Dalleu.
Avec le temps et notre maladresse, il a fallu s'en procurer des nouvelles.
Quelle joie pour les personnes qui viennent au repas des anciens d'apprécier cette modeste décoration. Le démontage se fera après le 15 janvier.

Dates à retenir

- Assemblée générale le **4 mars 2017** à partir de **16h** au foyer communal
- Déjeuner d'autrefois le **8 avril 2017** à partir de **12h** au foyer communal

Foyer communal décoré par les soins de l'AMB. Photo AMB

[Les Pas Pressés Saint-Aubinois]

Président : Alain Ponroy

Les Pas Pressés sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017, et que tous vos souhaits se réalisent.

Les randonnées

Calendrier des sorties du premier trimestre 2017

- ***Janvier*** : jeudi 5 et jeudi 19
- ***Février*** : jeudi 2 et jeudi 16
- ***Mars*** : jeudi 2, jeudi 16 et jeudi 30

Nos départs se font à 14h de la place de l'église.
Venez nous accompagner dans une chaleureuse ambiance de camaraderie.

Les bornes cisterciennes

Nous avons l'immense joie de vous annoncer la découverte de notre 42e borne cistercienne, la n° 19 en vallée de Sertagollant, propriété de Nicolas Moreau.
Actuellement le trio Alain, Dany et Philippe, s'active au nettoyage, restructuration, entretien de ces 42 belles et pourquoi pas à de nouvelles découvertes.

Nous vous invitons à vous connecter sur le site de Saint-Aubin-Château-Neuf, rubrique *Les associations / Les Pas Pressés*, pour découvrir le nouveau dossier avec les 42 bornes.
À très bientôt sur nos magnifiques chemins.

Daniel Chaumet

Découverte de la borne n°19. Photo Les Pas Pressés

[Le Chemin des Arts]
Association Saint-Aubin Village d'Artistes et de Traditions (ASAVAT)

Président : Benoît Héry

L'année 2016 a été riche en événements pour le Chemin des Arts : inauguration de la 50e œuvre, première résidence d'artiste avec Yves Murungwa à Saint-Aubin-Château-Neuf, nouveau site Internet...
Elle s'est terminée sur l'installation d'une cinquante-cinquième œuvre, une sculpture en granit de Laurence Bessas, qui côtoie l'ancien puits sur la place Abbé Alype Noirot.
Nous vous souhaitons une belle année 2017, créative !
L'Asavat

***Pour tout renseignement** : tél. 06 76 09 64 27*
contact@chemindesarts.fr - www.chemindesarts.fr

Sculpture de Laurence Bessas. Photo P. Cibille

[CMD - Collectif Musiques et Danses]

Président : Éric Pace

À vous tous les lecteurs assidus du *Fil de l'Ocre,* nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui s'ébauche à peine, vœux de santé, réjouissance de danses, de musiques, de rencontres, une année pleine d'événements et de convivialité.

L'assemblée générale de notre association s'est déroulée le 21 octobre ; le bilan fait sur une année d'activités particulièrement bien remplie fut suivi d'un pot de l'amitié.

Les prochains rendez-vous du trimestre

- **Bal d'hiver** : **21 janvier à 21h** - Musiques traditionnelles avec *Parissi* et les élèves des ateliers d'instruments. Entrée :
adulte 7 €, adhérents 5 €

- **Concert piano chant** : **18 février à 20h30** interprété par Véronique Nicole et Annick Russeil «Voyage musical au cœur de la Russie ».
Au programme : mélodies populaires et quelques œuvres de Dimitri Kabalevski, Nicolaï Rimsky-Korsakov, Igor Stravinsky, Modeste Moussorgski, Sergueï Rachmaninov.
Entrée : adulte 8 €, gratuit – 14 ans

- **Soirée Fado** : **25 mars à 20h30**
Le Quartet guitare et chant nous interprétera « Le chant profond du Portugal ».
Entrée : adulte 12€, gratuit -14 ans

Les ateliers
À noter bien sûr les ateliers instruments : accordéon diatonique, cornemuse, et chorale.

Cotisation annuelle :
10€ + 15 € - atelier chorale
10€ + 65€ - atelier instrument

Pour tout renseignement :
Tél : 03 86 73 64 92
Site : www.collectif-musiques-danses.fr

Email : cmd.st_aubin@yahoo.fr

Musicalement, le CMD

[Rencontres Saint-Aubinoises (RSA)]

Président : Philippe Carré

Les ateliers d'œnologie
Ils se déroulent au foyer communal une fois par mois à **20h30 les mardis.**
La séance coûte 25 euros et dure environ 2h30.
L'inscription doit être effectuée 8 jours à l'avance.

Programme de 2017

- **7 février** : la particularité du process au service de vins singuliers
- **7 mars** : le challenge des AOC régionales au niveau des crus
- **4 avril** le Jura et la Savoie, des vins des sommets
- **9 mai** : Portugal, Espagne, la viticulture ibère au sommet
- **13 juin** : épilogue à l'orée des champs pour le soulèvement des papilles

Pour tout renseignement *:*
mail : oenologie-saint-aubin@laposte.net

Au Fil de l'Ocre

Pour nous faire parvenir vos suggestions et vos articles sur les sujets qui vous tiennent à cœur, pour être informés des dates de transmission de vos articles et photos, pour communiquer un changement de coordonnées :

Comité de rédaction du ***Fil du Val d'Ocre***
Tél. 03 86 73 61 15
Mail : aufildelocre@orange.fr

Remerciements aux photographes : Philippe Cibille, Brigitte Georges, Philippe Georges, Anne Nguyen-Dao et les associations.

Ont collaboré à ce numéro :
Philippe Georges, Anne Nguyen Dao, Françoise Richez, Laurence Terraz

Comité de rédaction : Marie-Geneviève Gaudebert au 03 86 73 61 15 (accueil Mairie), Laurence Terraz (laurence.terraz2@orange.fr), Anne Nguyen Dao (anne.nguyen-dao@laposte.net), Philippe Georges, Cyril Roualet.

Pour toute demande vous pouvez vous adresser à l'un de ses membres par mail ou par téléphone.

Fil du Val d'Ocre n°4 tiré en 350 exemplaires - distribué à tous les foyers du Val d'Ocre

Bloc notes

Mairie du Val d'Ocre

Ouverture au public de la mairie et de l'agence postale

- du lundi au vendredi de 15h à 17h
- le samedi de 10h à 12h

mairiesacn@gmail.com
03 86 73 61 15
www.saint-aubin-chateau-neuf.fr

Mairie annexe de Jeuilly

mercredi 17h-19h
mairiestmartin-ocre@wanadoo.fr
09 67 34 00 07

Permanences du Maire et des adjoints

le samedi matin de 10h à 12h

Micheline Veillard :	03 86 73 02 85
Philippe Georges :	03 86 73 00 00 - 06 77 09 34 21
Bernard Duval :	03 86 73 66 39 - 06 78 78 67 11
Pierre Valprémit :	03 86 73 62 12 - 06 68 86 27 24
Stéphane Rouet :	06 72 81 68 98
Michel Fonfria :	06 85 60 14 93

En dehors des permanences, les élus peuvent recevoir sur rendez-vous pris par téléphone.

Permanences de l'assistante sociale

Téléphoner au Conseil départemental
03 86 49 58 00

Carnet

Bienvenue à :

Inaya Brosseau
le 27 septembre 2016

Kléane Vauthier
le 17 novembre 2016

Justine Rossetto
le 20 novembre 2016

Cabinet Infirmier

Soins infirmiers à domicile
et au cabinet
sur rendez-vous : 03 86 63 25 59
Caroline Veillard et
Élisabeth Meunier
19 bis Grande Rue
Saint-Aubin-Château-Neuf

Station de taxi

Sur réservation 24h/24h et 7j/7j
par tél. 06 73 86 29 14
ou 03 86 44 04 63

Autorisation de stationnement
société BALIAN.

Paiement de la course depuis le départ place de l'église et non depuis le lieu d'implantation de la société.

date - année 2017	manifestation	lieu	organisée par
7 février - 20h30	Atelier d'œnologie	Foyer communal	RSA
9 février - 17h30	Club de lecture	Bibliothèque	CST Bibliothèque
11 février - 20h30	Spectacle Les Diablogues	Foyer communal	Ass. Parents d'élèves
18 février - 20h30	Concert	Foyer communal	CMD
22 février - 14h	Atelier nichoir	Moulin du Berceau	Ass. Val d'Ocre Nature
4 mars - 14h	Atelier taille de haies	Moulin de Berceau	Ass. Val d'Ocre Nature
4 mars - 16h	Assemblée générale	Foyer communal	AMB
7 mars - 20h30	Atelier d'œnologie	Foyer communal	RSA
11 mars - 12h	Fête du CST	Foyer communal	CST
23 mars - 17h	Assemblée générale	Foyer communal	CST
25 mars - 20h30	Soirée Fado	Foyer communal	CMD
mois d'avril	Exposition Hélène Mirobent	Musée Jean Larcena	Commune / Musée Larcena
4 avril	Atelier d'œnologie	Foyer communal	RSA
8 avril - 12h	Déjeuner d'autrefois	Foyer communal	AMB
5 mai - 18h30	Conférence scientifique	Foyer communal	Municipalité